



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 20 juin 2012

La sur-taxation des dividendes risque de détourner un peu plus les Français de l'économie productive

La Fédération des Investisseurs Individuels et des clubs d'investissement (F2iC) et l'Institut Pro-Actions s'inquiètent du projet du gouvernement de mettre en œuvre dès cet été, dans le cadre de son collectif budgétaire 2012, un prélèvement de 3 % sur les dividendes versés aux actionnaires. Même si cette taxe serait acquittée par l'entreprise et non par les investisseurs, ce sont eux qui la payent en final et elle risque fort d'être perçue par ces derniers comme une nouvelle incitation à se détourner de tout investissement dans les entreprises.

La politique de distribution des entreprises françaises peut paraître à certains trop généreuse. Elle ne compense que très partiellement les risques considérables pris par les quelques 7 millions d'investisseurs en direct ou à travers des OPCVM (contre plus de 11 millions il y a cinq ans) qui osent encore le pari d'investir en fonds propres dans les entreprises .

Au moment où il est question de doubler le plafond des livrets A et de Développement durable, ce nouveau coup porté à l'épargne investie en actions – qui a déjà vu le poids des prélèvements sociaux et fiscaux passer de 29 % à 36,5 % en cinq ans - privilégie les dépôts liquides plutôt que les investissements à moyen ou long terme, les intérêts réguliers et faibles plutôt que la rémunération du risque, les placements non productifs plutôt que les actions, beaucoup plus utiles au développement économique et de la production en France. La conviction des deux associations est que l'encouragement de l'actionnariat individuel est :

- Un élément essentiel pour permettre aux PME, ETI et grandes entreprises françaises de se développer. Le financement par la dette n'est pas la seule solution pour permettre aux entrepreneurs français de grandir en France et à l'étranger.
- Une nécessité pour les entreprises qui recherchent un meilleur équilibre entre les investisseurs institutionnels français et étrangers et les individuels moins sensibles à la volatilité des cours et meilleur remède contre les prédateurs.
- Un impératif politique et social autant qu'économique dans la mesure où une économie de marché a plus de chances de prospérer si la propriété de ses entreprises est répartie entre un grand nombre d'investisseurs privés plutôt que concentrée dans quelques mains. D'autant que ces dernières sont de plus en plus étrangères tant il est vrai que la poussée réglementaire détourne les institutionnels français des actions.
- Une nécessité pour les Français. L'épargne en actions est le meilleur gage de rentabilité à long terme ; elle incite à la connaissance économique et financière et permet à l'épargnant de décider de ses investissements en toute connaissance de cause compte tenu de ses propres objectifs et de ceux de l'entreprise. L'actionnariat accroît les responsabilités économiques sociales et politiques de l'individu.



A cette occasion, Dominique Leblanc, président de la F2iC et co-président de l'IPA, déclare : « *Notre intention n'est pas d'intervenir dans le débat politique au moment où l'effort de tous est indispensable. La F2iC et l'IPA désirent simplement que l'investisseur individuel retrouve sa place légitime loin de toute stigmatisation réductrice et démobilisatrice alors que les entreprises ont un besoin urgent de l'épargne de tous* ».

Aldo Sicurani
Secrétaire général
F2iC
01 42 60 12 47
www.f2ic.fr

Charles-Henri d'Auvigny
Délégué général
Institut Pro-Actions
06 09 67 49 81

A propos de la F2iC

La Fédération des Investisseurs Individuels et des clubs d'investissement se donne pour mission de promouvoir l'épargne financière utile en contribuant au développement, à l'amélioration et au maintien des compétences financières des consommateurs, des épargnants, des investisseurs et des actionnaires individuels en direct comme à travers les clubs d'investissement.

A propos de l'Institut Pro-Actions

L'Institut Pro-Actions rassemble les acteurs du marché actions, émetteurs, gérants, intermédiaires, distributeurs. Il a pour objectif de valoriser l'investissement direct ou indirect en actions dans les entreprises françaises qu'elles soient cotées ou non.